



FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance

des 25 et 26 novembre 2020

CSPCF : Projet de mutualisation des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA

Le rapport de la CSSCT Finance mentionne de nombreux points négatifs et des points restés sans réponse. D'autre part, les élus de CSSCT Finance n'ayant pas été associés aux ateliers métiers et enquêtes du préventeur, ont mené leur propre enquête d'écoute salariale afin d'obtenir leur ressenti sur le projet de mutualisation des activités de la comptabilité des filiales et d'Orange SA.

Il ressort du rapport et de l'écoute salariale :

- La crainte d'une perte d'activité et une surcharge de travail dû aux départs et à la mobilité,
- La perte d'intérêt du travail car certaines activités seront séquencées ou morcelées,
- La démotivation des salariés due à des activités qui deviendront mono-tâche,
- L'évolution des postes du management et les changements de rattachement hiérarchique,
- La multiplication des projets en plus des activités du quotidien

La mise en place de ce projet devrait permettre une évolution professionnelle mais les élus restent sceptiques au vu des remarques faites dans le rapport. **Pour ces raisons, les élus CFDT ont émis un avis négatif.**

Projet d'aménagement du nouvel ensemble immobilier d'Orléans

Le projet immobilier NEW Orléans est présenté aux élus du CSE, le 25/11/20, pour consultation. Ce projet concerne 66 personnes du périmètre FSF (CSRH, DIG et DJ). **La CFDT reconnaît une écoute de qualité de la part de la Direction de projet. Toutefois, la CFDT regrette la réduction des surfaces de travail, en espace dynamique, à une moyenne de 4,5 m² et la modestie du budget de 100 K€ qui sera consacré à l'adaptation des aménagements. Par conséquent, la CFDT s'est abstenue sur ce projet.**

Suivi des dispositions prises par l'entreprise lors du Covid19

Pour rappel le second confinement a débuté le 30 Octobre et un déconfinement progressif en 3 phases du 28 novembre prochain au 20 janvier 2021 devrait avoir lieu.

Télétravail :

Le télétravail 5 jours sur 5 se prolonge, pour l'instant, jusqu'à la fin de l'année 2020.

Matériel :

Vous pouvez vous faire rembourser, par note de frais : les cartouches d'imprimantes, le papier et fournitures bureautiques nécessaires en lien avec l'activité. A vérifier, au préalable, avec votre manager.

Restauration :

Comme lors de la 1ère période de confinement une indemnité de 5,50 € par jour de travail au cours du mois de novembre, sera versée sur la paie de Janvier 2021 ou titre restaurant si vous avez une convention.

Suivi sanitaire :

Le suivi de l'opération mise en place par la médecine du travail à Fonctions Support Région Parisienne se poursuit. Au moindre doute, les ordonnances sont transmises par mail et les salariés concernés peuvent se rendre à leur laboratoire pour se faire tester.

Il y a aussi un projet d'ateliers sur les troubles musculo squelettique (TMS) accessible par Skype sur proposition du médecin du travail.

Deux numéros d'appels ont été ouverts : 3919 numéro national pour les violences faites aux femmes.

Chez Orange : 0 800 85 50 50

Vous pouvez contacter les responsables de proximité CFDT et les délégués syndicaux CFDT ainsi que le référent COVID CFDT par mail : guy.poirot@orange.com

Projet de mise à disposition de moyens par Orange SA à la fondation d'entreprise Orange

La Fondation Orange est un organisme à but non lucratif, créé par Orange SA afin de réaliser une œuvre d'intérêt général selon un Programme d'Action Pluriannuel (PAP). Le projet vise la rédaction, en conformité avec la loi, d'une convention de mise à disposition gracieuse de Salariés par l'Entreprise à la Fondation.

Les salariés concernés se verront proposer un avenant à leur contrat de travail (ACO) ou un protocole (AFO), avec une garantie de retour. Le dossier ne mentionne aucune information sur des impacts sur l'organisation, le financement, l'emploi et les conditions de travail.

La CFDT a voté favorablement sur ce dossier, certaines questions telles que les mesures de retour à l'entité de rattachement ou la prise en compte de l'ancienneté à partir de la date d'entrée dans le groupe, ayant été confirmées.

Information en vue d'une consultation sur le projet de déménagement de la direction de la formation vers l'immeuble Orange Campus

Pour la CFDT regrouper les salariés de Jobbé-Duval et d'ODS (sites prochainement fermés) de la DFDCG (pour être tendance : nommée maintenant L.D. – Learning Développement) à Montrouge (Orange Campus), pourrait sembler une bonne idée. Par contre, pour les salariés de DFDCG de Cachan, alors que l'immeuble reste opérationnel, est-ce bien nécessaire ? Les salariés iront dans l'immeuble Orange Campus immeuble classé HQE (Haute qualité environnementale) aux normes de 2011 qui sera réaménagé pour accueillir 96 personnes et quelques externes. **La CFDT** déplore une mise en œuvre au pas de charge et demande des espaces de négociation pour améliorer les conditions de travail des salariés. Les espaces dynamiques mis en place pour favoriser l'agilité au travail nécessiteront un suivi et un engagement fort de **la CFDT**.

La CFDT ne considère pas qu'il s'agisse d'un « petit projet » et demande que celui-ci soit traité dans le cadre de la prévention primaire, un espace de dialogue et d'action pluridisciplinaires, où les élus du personnel seront pleinement associés.

Information sur les conséquences des orientations de développement des compétences pour la formation 2021

La Direction présente un dossier organisé autour de 3 priorités : adapter nos compétences pour garantir l'excellence client et renforcer notre expertise technologique ; développer dans tous nos métiers la pratique et l'usage de la Data, de l'Intelligence Artificielle et de la Cyber sécurité ; offrir à chacun la possibilité de développer ses compétences humaines et transverses et renforcer notre capacité d'adaptation collective. Elles se structurent autour de 3 principes d'action : donner envie à chacun de s'engager dans une dynamique individuelle et collective de développement des compétences ; proposer des dispositifs ouverts et adaptés à chacun ; intégrer les enjeux sociétaux et environnementaux au cœur du développement des compétences.

La CFDT regrette que le Plan de Formation ait été présenté préalablement à la Commission du CSE en charge de l'Emploi, Formation, Egalité Professionnelle, alors qu'il aurait dû, en toute logique, en découler. Une écoute de l'entreprise a été faite en ce sens pour les prochaines présentations.

Rapport PEC prospective 2020-2022

La prospective GPEC s'inscrit dans la continuité de la baisse de 30 % de la force au travail en 7 ans. Pour FSF, c'est en moyenne 8% de baisse soit 300 ETP d'ici 2022, notamment pour les RH (- 14 %) et les services comptables (- 11%), la quasi-totalité des activités est en baisse. La baisse des effectifs sera plus importante en province qu'en IDF. Arguant de la crise économique et sanitaire, et bien que peu touchée par celle-ci, Orange revendique la « maîtrise des effectifs » justifiée, aux FSF, par l'automatisation, le self care et la simplification. **La CFDT demande que des emplois cadres et non cadres soient maintenus de façon équilibrée en IDF et en province et demande également une information sur les métiers porteurs et le nombre de postes ouverts.**

Consultation sur le volet social au sein des FSF bloc 3

Les actions d'Orange en faveur de l'égalité hommes-femmes, de l'intégration des travailleurs handicapés et de l'accueil des alternants sont quelques éléments positifs. Cependant, la politique de destruction des emplois, l'effort insuffisant de formation, la « modération salariale », **les perspectives de carrière trop souvent bouchées ne permettent pas à la CFDT d'apporter une appréciation positive sur la politique sociale d'Orange.**

Vos élus CFDT sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et demandes d'information. Retrouvez toutes nos coordonnées sur ce flash info, sur l'annuaire ou sur l'application mobile CFDT. Prenez bien soin de vous et de vos proches.



Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03
Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus : Sylvie Rota, Emmanuel Placet, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Olivier Berducou, Nadia Pakdaman, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Mary Stella Defranchi, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.